

Procès-verbal / 2020-02-28
Pouvoirs dévolus au directeur général
Période transitoire du 9 février au 15 juin 2020

Procès-verbal de la **réunion du Comité de coordination des services**, tenue le **vendredi 28 février 2020**, à **14 h 30**, au centre administratif de la Commission scolaire des Découvreurs située au 100-945, avenue Wolfe à Québec. Sous la direction de Christian Pleau, directeur général, **en vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus pendant la période transitoire du 9 février au 15 juin 2020**.

PRÉSENCES

Christian PLEAU — directeur général
Julie AUBIN — directrice du Service des ressources matérielles
Éric BEAUPRÉ — directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs
Josée CLOUTIER — directrice du Service des technologies informatiques
Mélanie CHAREST — directrice du Service du secrétariat général et des communications
Marie-Pierre LAMARCHE — directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines
Louise MATTE — agente d'administration à la direction générale
Guillaume MÉTIVIER — directeur du Service des ressources financières et du transport scolaire

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

D.G. 053-19-20

Il est résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 28 janvier 2020
3. Adoption du procès-verbal du 17 février 2020
4. Projet de loi 40 — Détermination des districts
5. Levée de la séance

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 JANVIER 2020

CONSIDÉRANT les pouvoirs dévolus au directeur général pendant la période transitoire du 9 février au 15 juin 2020, et ce, en vertu de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance* sanctionnée le 8 février 2020 ;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs dévolus au directeur général sont notamment d'assumer les fonctions que la Loi attribue au Conseil des commissaires et aux

Procès-verbal / 2020-02-28
Pouvoirs dévolus au directeur général
Période transitoire du 9 février au 15 juin 2020

commissaires, et ce, en vertu de l'article 31 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance* sanctionnée le 8 février 2020 ;

D.G. 054-19-20

Suivant le dépôt du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 28 janvier 2020 par Mélanie Charest, directrice du Service du secrétariat général et des communications, Christian Pleau, directeur général, convient de ce qui suit :

- 1) **DE DISPENSER** la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 28 janvier 2020 et de l'adopter tel que présenté.

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ DE COORDINATION DES SERVICES DU 17 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT les pouvoirs dévolus au directeur général pendant la période transitoire du 9 février au 15 juin 2020, et ce, en vertu de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance* sanctionnée le 8 février 2020 ;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs dévolus au directeur général sont notamment d'assumer les fonctions que la Loi attribue au Conseil des commissaires et aux commissaires, et ce, en vertu de l'article 31 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance* sanctionnée le 8 février 2020 ;

D.G. 055-19-20

Suivant le dépôt du procès-verbal de la séance du Comité de coordination des services du 17 février 2020 par Mélanie Charest, directrice du Service du secrétariat général et des communications, Christian Pleau, directeur général, convient de ce qui suit :

- 1) **DE DISPENSER** la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance du Comité de coordination des services du 17 février 2020 et de l'adopter tel que présenté.

4.0 DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS EN CINQ (5) DISTRICTS – ADOPTION

CONSIDÉRANT la sanction du *Projet de loi 40*, par l'Assemblée nationale du Québec, le 8 février 2020, qui vient modifier la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) et prévoit les différentes étapes de désignation des membres des premiers conseils d'administration des « centres de services scolaires », lesquels seront en vigueur le 15 juin 2020 ;

Procès-verbal / 2020-02-28
Pouvoirs dévolus au directeur général
Période transitoire du 9 février au 15 juin 2020

CONSIDÉRANT que le directeur général a procédé au découpage de son territoire en cinq (5) districts ;

CONSIDÉRANT que lors du découpage, le directeur général a respecté les exigences de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance* sanctionnée le 8 février 2020, soit :

- Au moins une école doit être située dans chacun des districts ;
- Favoriser une répartition équitable du nombre d'élèves dans chacun des districts ;
- L'existence de caractéristiques communes, de barrières physiques ou de limites des municipalités ;
- Que chaque district soit décrit par la liste des établissements d'enseignement qui y sont situés incluant les Centres de formation professionnelle et Centre d'éducation des adultes sans y comptabiliser la clientèle ;

CONSIDÉRANT que le directeur général a consulté le comité de parents le 25 février 2020 concernant le découpage des districts et que ledit Comité a donné son accord concernant ce découpage ;

CONSIDÉRANT que l'identification des cinq (5) districts pour fins de désignation des membres du premier Conseil d'administration sera disponible sur le site Internet de la Commission scolaire des Découvreurs ;

D.G. 056-19-20

Le directeur général convient de ce qui suit :

- 1) **D'APPROUVER** le découpage des cinq (5) districts suivants pour fins de désignation des membres du premier Conseil d'administration du futur « Centre de services scolaires des Découvreurs » :

District #1 : Secteur Ouest	
Écoles	Nombre d'élèves 2019-2020
Des Pionniers	1219
Les Bocages	428
Des Primevères-Jouvence	595
Madeleine-Bergeron	98
Total :	2340

Procès-verbal / 2020-02-28
Pouvoirs dévolus au directeur général
Période transitoire du 9 février au 15 juin 2020

District #2 : Secteur Nord	
Écoles	Nombre d'élèves 2019-2020
L'Étincelle\Trois-Saisons	339
Le Ruisselet	354
Des Hauts-Clochers	688
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette	962
Total :	2343
District #3 : Secteur Centre-Ouest	
Écoles	Nombre d'élèves 2019-2020
L'Arbrisseau	310
Les Sources	412
Marguerite-D'Youville	284
Collège des Compagnons	1244
Total :	2340
District #4 : Secteur Centre	
Écoles	Nombre d'élèves 2019-2020
Filteau	508
Du Campanile	295
Des Cœurs-Vaillants	497
Saint-Mathieu	421
Notre-Dame-de-Foy	265
Sainte-Geneviève	290
<i>CFP Marie-Rollet</i>	
<i>CFP Maurice-Barbeau</i>	
<i>CEA des Découvreurs</i>	
Total :	2276
District #5 : Secteur Centre-Est	
Écoles	Nombre d'élèves 2019-2020
Saint-Michel	501
Fernand-Seguin	431
Saint-Louis-de-France / Saint-Yves	622
École secondaire de Rochebelle	1757
Total :	3311

Procès-verbal / 2020-02-28
Pouvoirs dévolus au directeur général
Période transitoire du 9 février au 15 juin 2020

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

D.G. 057-19-20

Il est résolu unanimement de lever la séance.

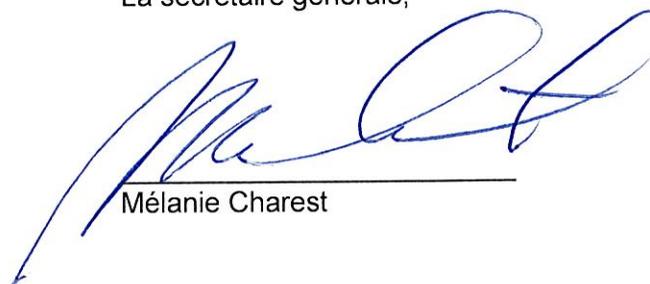
Il est 14 h 50.

Le directeur général¹,

La secrétaire générale,



Christian Pleau



Mélanie Charest

¹ Signature du directeur général en vertu des pouvoirs que lui confère la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* (Projet de loi no 40), sanctionnée le 8 février 2020.